

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

C.A.P.

✓ Objectifs du cours

Permettre à celles et ceux qui souhaitent travailler dans le milieu de l'enseignement et de la formation de s'approprier les différentes approches méthodologiques, psychopédagogiques et didactiques du métier.
Obtenir un titre légal, requis et homologué par le Ministère de la Communauté Française, ouvrant l'accès au statut d'enseignant au niveau des études secondaires.

✓ A qui s'adresse-t-il ?

A ceux qui possèdent un diplôme, certificat ou brevet – **reconnu par la Communauté Française** - au moins de niveau Secondaire Supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale, permettant d'ouvrir l'accès à une fonction d'enseignant (Options à caractère technique - au sens large - et/ou de pratique professionnelle ou artistique).

La pratique professionnelle d'au moins neuf années d'un métier ouvre également – sous certaines conditions - l'accès à la formation.
Il en est de même pour certains diplômes de niveau secondaire inférieur.

✓ Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou brevet au moins de niveau secondaire supérieur **reconnu par la Communauté Française**.
9 années d'expérience utile d'un métier ou un diplôme de niveau secondaire inférieur peuvent également - sur base de test - ouvrir l'accès à la formation.
Le niveau d'études atteint antérieurement détermine les modules de cours à suivre pour l'obtention du C.A.P.

✓ Titre délivré

Diplôme officiel homologué par la Communauté Française - Certificat d'Aptitudes Pédagogiques (C.A.P.)

✓ Horaire

Les cours se donnent pendant 2 années scolaires (de 18h15 à 21h35)
Pour les diplômés du supérieur : En 1^o année, les lundi toute l'année et les mercredi (de fin octobre à fin juin).
En 2^o année, les mardi jusque fin mai et les jeudi toute l'année.
Pour les diplômés du secondaire : En 1^o année, les lundi et mercredi toute l'année et les mardi pendant 15 semaines.
En 2^o année : les mardi et jeudi toute l'année

✓ Programme

La suite de ce document reprend en détail l'ensemble des unités de formation (UF) qui constituent la section.
Les organigrammes annexés décrivent le parcours à suivre en fonction du Diplôme possédé.

I.T.N. Promotion Sociale Etterbeek

LISTE DES DIFFERENTES UF CONSTITUTIVES DE LA SECTION

S'inscrire au C.A.P, 2011/2012

Intitulés des UF (Unités de formation)

Nbre
d'heures

CAP : Expression orale et écrite en français UF normalement obligatoire pour les non porteurs d'un CESS mais qui ont un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ou une attestation de 9 années d'expérience utile. Cette UF n'est pas proposée chez nous. Une dispense peut néanmoins être envisagée sous certaines conditions et sur base de test.	200 heures
CAP : Formation générale orientée vers l'enseignement	140 heures
CAP : Etude de phénomènes de société et leurs incidences en milieu scolaire	30 heures
CAP : Législation et organisation de l'enseignement	60 heures
CAP : Méthodologie de l'enseignement secondaire	120 heures
CAP : Psychopédagogie et méthodologie générale	120 heures
CAP : Didactique	120 heures
CAP : Stage (Les 60 heures se décomposent comme suit : 20 heures de cours + 12 d'intégration scolaire + 28 heures de préparations personnelles)	60 heures
CAP : Pratique de la communication	30 heures
CAP : Epreuve intégrée de la section (Les 120 heures sont celles considérées comme le minimum presté par l'étudiant pour la préparation de son Travail de Fin d'Etudes)	120 heures

Des info détaillées pour chaque module sur le site segec.be (cliquer sur promotion sociale) (cliquer sur dossiers pédagogiques 'interréseaux')

✓ Quand ?

Durant la première quinzaine de juin et à partir du 22 août, du lundi au jeudi de 17h00 à 21h00 (le vendredi, sur rendez-vous).

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire aussitôt que possible.

✓ Documents utiles à l'inscription.

La carte d'identité, l'**original** du diplôme pouvant être utilisé avec le CAP et un acompte sur le montant du droit d'inscription.

✓ Tarifs

Le droit d'inscription est de 115 € par année.

Peuvent bénéficier d'une réduction (si conditions remplies au 1°/10° de la formation):

Les chômeurs complets indemnisés,
les personnes qui bénéficient du 'Revenu d'Intégration',
les mineurs (-18 ans),
les personnes handicapées inscrites au Fonds communautaire d'intégration.

Le tarif est alors de 40 € par année

A deux pas du parc du Cinquantenaire

I.T.N. Promotion Sociale Etterbeek

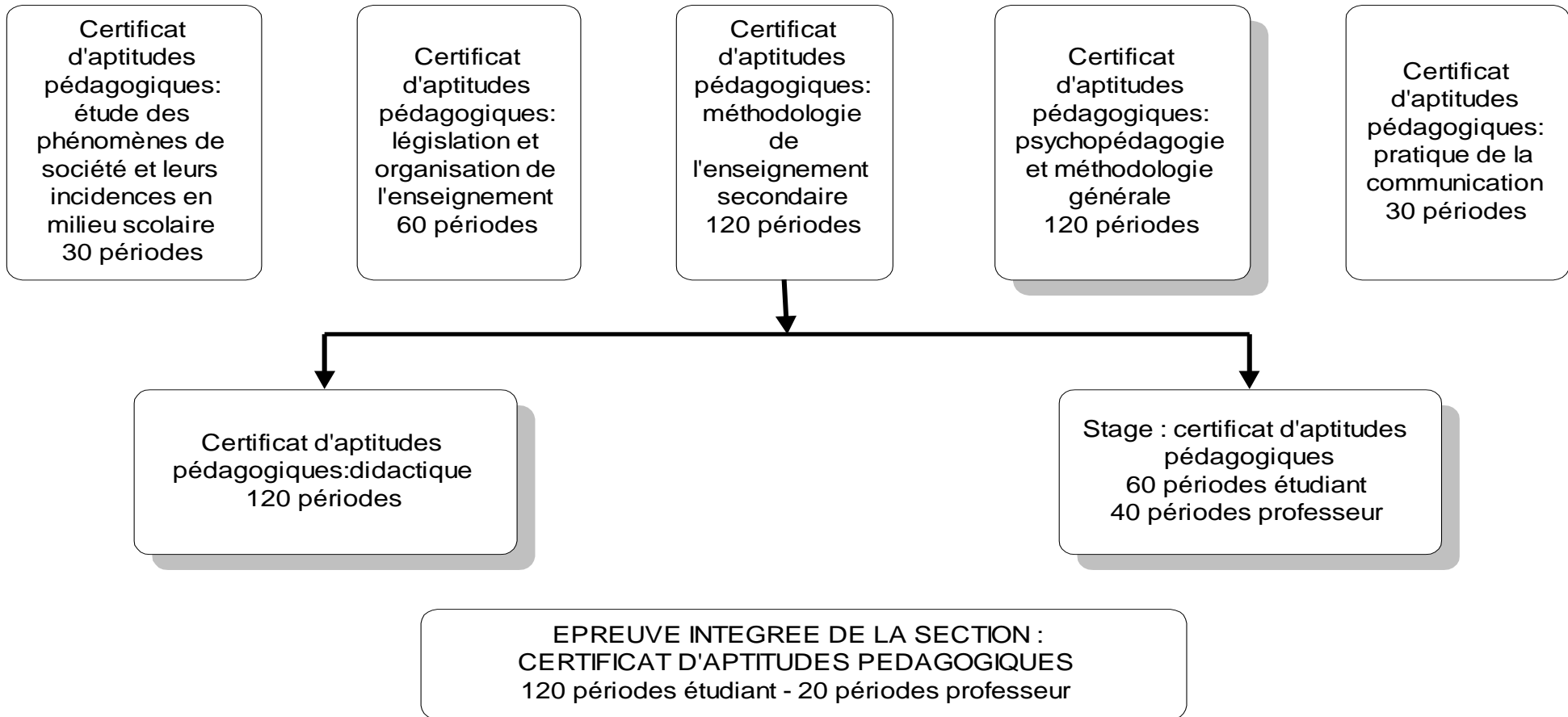
Rue Félix Hap, 14 – 1040 Etterbeek

Tél. et fax 02 732 84 69, du lundi au jeudi à partir de 17h00

itnpromotionsociale@gmail.com

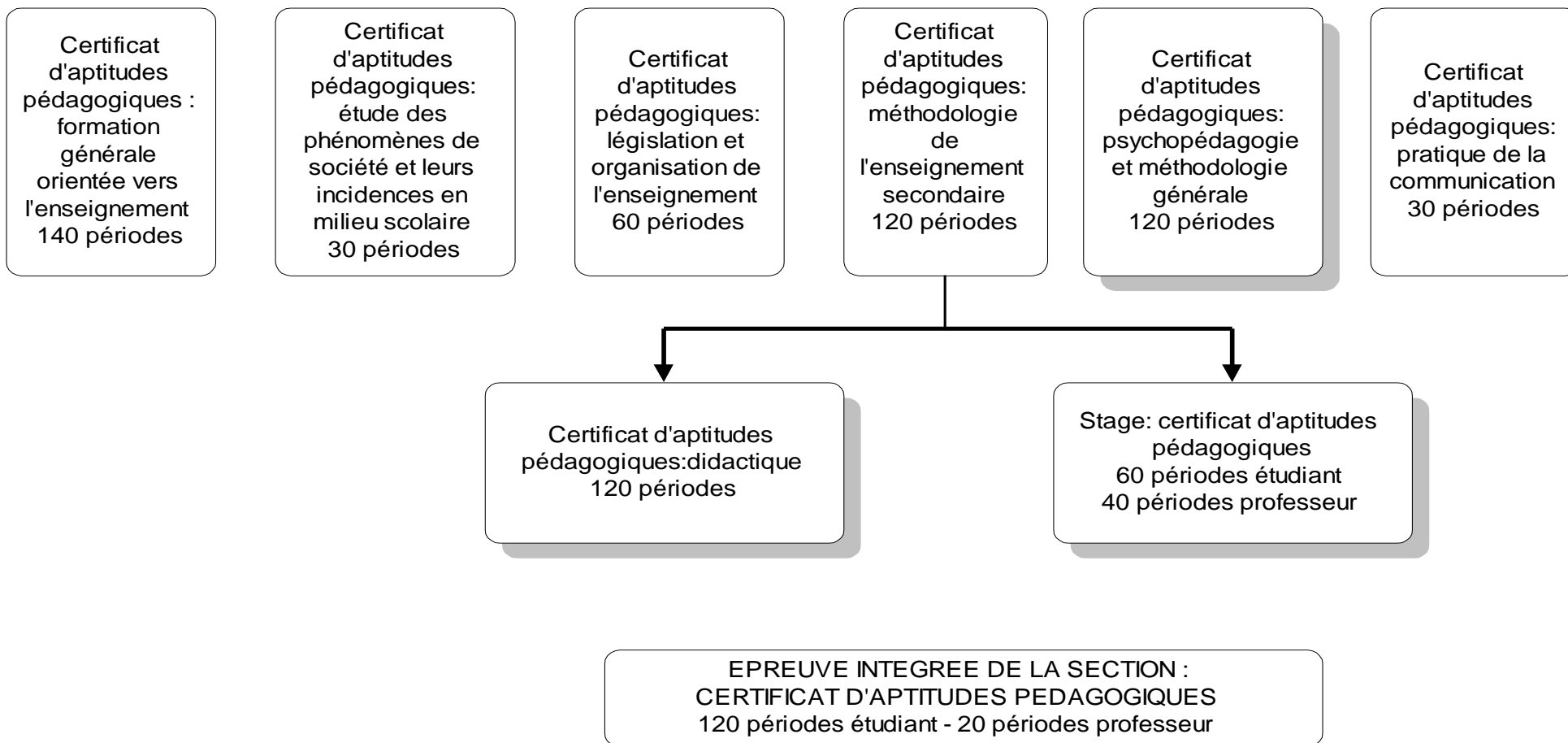
www.itnpromotionsociale.be

SECTION : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES aux porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur



Le nombre total des heures est de 660 réparties sur 2 années scolaires.

SECTION : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES
aux candidats qui ne sont pas porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur



Le nombre total des heures est de 800 réparties sur 2 années scolaires.